

# Déclaration de Niamey

Nous, membres du Réseau des Parlementaires Africains de lutte contre la corruption, section francophone, réunis à Niamey au Niger du 8 au 10 décembre 2015, à l'occasion de la commémoration de la journée Internationale de lutte contre la corruption:

- Conscients que la corruption grande ou petite constitue un obstacle à la justice sociale et au développement de nos pays ;
- Reconnaissant que la lutte contre ce fléau implique une approche intégrée, multidimensionnelle et une coopération franche entre nos Etats ;

Faisons la déclaration dont la teneur suit :

- Appelons les parlementaires africains sans considération politique aucune à œuvrer dans la lutte contre la corruption par le renforcement et l'actualisation du cadre législatif et en ayant des comportements et attitudes à même de permettre un contrôle rigoureux de l'action gouvernementale ;
- Demandons à tous nos Etats d'ériger les institutions de lutte contre la corruption en structures indépendantes dotées des moyens conséquents leur permettant de mener à bien leurs missions ;
- Proposons aux différents pouvoirs exécutifs d'intégrer dans les curricula et ce, à tous les niveaux scolaires, l'enseignement de l'éducation civique et morale en mettant un accent particulier sur les pratiques corruptives et leurs effets négatifs sur le développement socio économique ;
- Invitons les organisations de la société civile et les partenaires techniques et financiers de nos pays respectifs à œuvrer activement dans l'information, la formation et la sensibilisation des différentes composantes de nos populations afin de leur



- permettre de comprendre, de changer de comportement et de dénoncer systématiquement toute forme de pratique corrupive ;
- Demandons à la presse publique et privée de s'engager davantage, à travers un journalisme d'investigation, à dénoncer toute forme de pratique corrupive ;
  - Lançons un appel aux magistrats et à tout le personnel de l'appareil judiciaire à veiller à l'application strict des textes en vigueur en matière de lutte contre la corruption ;
  - Encourageons la spécialisation du personnel judiciaire afin de traquer toute forme de pratique corrupive ;
  - Appelons les responsables politiques et administratifs sans exception à un changement de comportement de manière à servir de modèle à tous les citoyens.

Fait à Niamey, le 10 décembre 2015

APNAC Madagascar

MAMY RABENIRINA

APNAC Niger

Assoumana Kelam Issa

APNAC Togo

Hon AHWATE Siméon

APNAC Mali

Hon Mo DOURMBA  
Zoumana N'Gji

APNAC RDC

Hon JA MASI ZAPAMBA